

1^{ère} année

BILAN DU PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

Édition 2025



TÉMOIGNAGES

Le bilan : que reprenez-vous de 2024 ?

AXE 1

Prévention et pouvoir d'agir

p.6 Construire une culture de la prévention et développer le pouvoir d'agir des citoyens

AXE 2

Parcours et coordination

p.7 Une meilleure coordination entre les professionnels pour améliorer les parcours

AXE 3

Offre de soins et médico-sociale

p.8 Adapter l'offre sanitaire et médico-sociale aux besoins de la population

AXE 4

Ressources humaines en santé

p.9 Former, recruter et fidéliser les professionnels de la santé en Île-de-France

AXE 5

Veille et sécurité sanitaire

p.10 Gérer, anticiper et prévenir les risques

AXE 6

Fédérer les acteurs

p.11 Fédérer les acteurs autour d'objectifs de santé dans toutes les politiques publiques

FOCUS

Priorités d'intervention thématiques

p.12 La santé mentale

p.13 La périnatalité

MON DÉPARTEMENT

p.14 Paris

p.15 Seine-et-Marne

p.16 Yvelines

p.17 Essonne

p.18 Hauts-de-Seine

p.19 Seine-Saint-Denis

p.20 Val-de-Marne

p.21 Val-d'Oise

LE BILAN : QUE RETENEZ-VOUS DE 2024 ?



La réussite du Projet régional de santé s'appuie sur la mobilisation de toutes les énergies autour de diagnostics et d'enjeux partagés pour co-construire des projets adaptés aux besoins des citoyens et aux spécificités de chaque territoire francilien. Pour maintenir cette dynamique et la confiance entre les acteurs, nous nous devons d'être transparent et de communiquer sur des résultats concrets. C'est l'objectif de ce premier bilan qui est prometteur même si de nombreux défis restent devant nous. Notre priorité est de poursuivre l'effort collectif de territorialisation des politiques que nous portons pour améliorer le système de santé et la démocratie en santé est un relai essentiel pour contribuer à mobiliser les partenaires et citoyens dans les territoires.

Denis Robin,

Directeur général de l'ARS Île-de-France



Les défis ne manquent pas pour répondre aux besoins de santé des Franciliens : l'accès de tous aux soins et la prévention santé des jeunes sont au cœur des priorités régionales. En 2024, la Région s'est mobilisée aux côtés de l'ARS pour former toujours plus de professionnels du soin et du lien social et accompagner la réussite des étudiants, mais aussi pour aider les soignants à s'installer afin de renforcer l'offre de santé sur tout le territoire. Nous avons tant besoin que ces acteurs essentiels restent exercer leur beau métier en Île-de-France !



Farida Adlani,

Vice-Présidente de la Région Île-de-France, chargée de la Santé, des Solidarités et de la Famille



Le Projet régional de santé qui, grâce à l'ARS, a commencé à s'appliquer en 2024, est une feuille de route ambitieuse, avec une dimension transversale pour prendre en compte les multiples réalités du territoire francilien. Sa première année de mise en œuvre a été marquée par plusieurs chantiers d'ampleur, dont l'adoption du plan régional de santé-environnement, le renforcement de la prise en charge de la santé mentale, ou encore l'importante mobilisation autour de la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Marc Guillaume,

Préfet de la région Île-de-France, Préfet de Paris



« Une santé pensée à l'échelle des politiques publiques ! Citons le sport-santé ancré dans les territoires, parmi l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques. Mais également le lancement du 4^{ème} Plan Régional Santé-Environnement, en lien et pour les collectivités, afin de répondre aux grands enjeux environnementaux actuels et futurs. Et pour renforcer la coordination des acteurs locaux autour de la santé, une nouvelle vision pour les Conseils territoriaux de santé et un mouvement de déconcentration de l'ARS régionale vers les délégations départementales, au plus près des communes. Du concret !

Véronique Garnier,

*Référente de la commission santé et solidarité
de l'Association des Maires d'Île de France (AMIF)*



Plus d'un an après la publication du Projet régional de santé, la dynamique de co-construction se poursuit, conformément au contrat de méthode conclu entre l'ARS et la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie. Fondé sur 5 engagements, ce contrat de méthode témoigne surtout d'un état d'esprit partagé. Aujourd'hui, la mobilisation autour du Projet régional de santé s'appuie sur le choix fort d'une continuité de son pilotage au sein de l'ARS, une implication de tous, une concertation étroite, et la volonté de bâtir une culture commune pour avancer ensemble dans la région et les territoires.



Renaud Couprie,

*Président de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
et Président de Conseil territorial de santé du Val-d'Oise*



« Être au contact direct des personnes âgées et de leurs aidants en Île-de-France permet de constater quotidiennement l'importance cruciale de la prévention, de l'accompagnement coordonné et de l'autonomisation pour leur bien-être. Le Projet régional de santé 2023-2028 joue à cet égard un rôle fondamental en offrant un cadre structurant pour déployer des actions concrètes sur le terrain. Durant cette première année, l'ARS, en collaboration avec ses partenaires, a su prendre en compte les attentes des usagers et des professionnels.

Romy Lasserre,

*Directrice d'EHPAD
et Vice-Présidente du Conseil territorial de santé de Paris*



Le Projet régional de santé est fondé sur des concepts clés : la territorialisation des projets, la création de filières de soins en adéquation aux besoins des populations. Les équipes territoriales de santé donnent aux acteurs le pouvoir d'agir en responsabilité. Le rôle accru des Conseils territoriaux de santé associés aux Dispositifs d'appui à la coordination permet la création de projets innovants. Des enjeux restent à saisir comme la prévention et l'éducation thérapeutique. Le système de santé va être impacté par le progrès médical et technologique dont l'IA. Une veille scientifique doit permettre d'anticiper les changements à venir.



Francis Brunelle,

*Président de la Commission spécialisée de l'organisation des soins
et Président du Conseil territorial de santé des Hauts-de-Seine*

Construire une culture de la prévention et développer le pouvoir d'agir des citoyens

ACTIONS EMBLÉMATIQUES 2024

En 2024, des Franciliens davantage associés à l'élaboration des politiques de santé...

- Premier Forum annuel « Territoire et Santé » réunissant tous les partenaires de l'ARS (élus, professionnels de santé, associations et représentants d'usagers...) et les Conseils territoriaux de santé
- Deuxième édition du baromètre annuel « La santé des Franciliennes et des Franciliens » : 74 % des Franciliens sont satisfaits de la prise en charge de leur santé en dépit de disparités territoriales toujours très marquées
- Création d'un Comité des personnes directement concernées par le handicap : 36 personnes en situation de handicap ont répondu favorablement à l'appel à candidatures pour intégrer le comité. Trois thématiques de travail prioritaires : Accès aux droits ; Logement ; Plan Inclus'IF
- Des Conseils territoriaux de santé (CTS) renforcés par un chargé de mission à mi-temps

... et de nombreuses actions pour améliorer la prévention

- Plus de 20 000 bénéficiaires (de la maternelle au lycée) de programmes de développement des compétences psychosociales pour l'année scolaire 2023-24, pour 3,2 M€
- Première campagne de vaccination HPV dans tous les collèges d'Île-de-France : 20 900 élèves de 5^e vaccinés sur l'année scolaire 2023-2024
- Des plateformes pour le dépistage précoce des troubles du neuro-développement (TND) qui couvrent l'ensemble du territoire et création de 2 plateformes dédiées aux TND pour les 7 – 12 ans
- Création de 11 nouvelles Unités d'accueil pédiatriques pour enfants en danger

PRIORITÉS 2025

- Structurer un programme cohérent d'actions pour l'enfance protégée
- Promouvoir la vaccination (notamment grippe, HPV, méningocoque et bronchiolite...)
- Amplifier et structurer la collaboration avec les partenaires en santé environnementale, en s'appuyant sur des outils et données partagés

INDICATEURS CLÉS

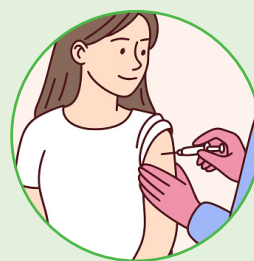
+ 23 % de tests VIH réalisés en ville et à l'hôpital en 2023 par rapport à 2022

34,9 % de participation au dépistage organisé pour le cancer du sein en 2023/2024 (46,3 % France entière)

Plus de 21 500 bénéficiaires (de la maternelle au lycée) d'un programme de compétences psycho-sociales en 2024

SUR LE TERRAIN

95



Renforcement des actions de vaccination à Garges les Gonesse : sensibilisation, communication sur la campagne de vaccination HPV et expérimentation du rattrapage vaccinal sur les autres valences. Organisation d'un colloque autour de la vaccination à l'université de Cergy avec un focus sur HPV pour mobiliser les acteurs du territoire.

Une meilleure coordination entre les professionnels pour améliorer les parcours

ACTIONS EMBLÉMATIQUES 2024

- **Favoriser le maintien à domicile et éviter le passage aux urgences** : un parcours pour les personnes âgées insuffisantes cardiaques dans 23 établissements de santé ; 17 équipes territoriales de soins palliatifs déployées au sein de 18 territoires de Dispositifs d'appui à la coordination (DAC) sur 22, 5 expérimentations d'Hospitalisation à Domicile (HAD) aux urgences ; identification d'une équipe d'intervention rapide en soins palliatifs
- **Limiter les hospitalisations évitables** grâce aux consultations semi-urgentes en cardiologie, BPCO, Parkinson, aux infirmières de coordination en diabétologie, à la téléexpertise et au passage dans le droit commun du projet « article 51 » CECICS (insuffisance cardiaque sévère) en 2024
- **Favoriser l'accès aux soins des plus vulnérables et réduire les inégalités de santé** : renforcement de 8 Permanences d'accès aux soins de santé bucco-dentaire (PASS), bus social dentaire ; création de 3 nouvelles structures de prise en charge permettant l'accueil des consommateurs de crack ; renforcement des équipes de maraude médico-sociales, sanitaires, et des équipes de médiation ; autorisation de 5 centres de neuroradiologie interventionnelle de niveau A pour assurer la thrombectomie en grande couronne
- **Favoriser l'innovation** : 50 parcours « Article 51 » et projets d'innovations organisationnelles financés en Île-de-France ; financement de la numérisation des laboratoires d'anatomocytopathologie en établissements de santé (une quinzaine de projets soutenus)
- **Faciliter le partage d'informations entre professionnels de santé** : lancement de SANTELIEN, dossier numérique de coordination entre les professionnels de santé des secteurs sanitaire et médico-social
- **Améliorer la pertinence des prises en charge et des parcours** : déploiement de filières endométriose fédérées au niveau régional, restructuration des Centres spécialisés obésité (CSO)

PRIORITÉS 2025

- **Favoriser la lisibilité de l'offre de soins et des parcours de soins sur les territoires**
- **Développer l'offre régionale en soins palliatifs dans les secteurs sanitaire et améliorer le déploiement de la démarche palliative dans le médico-social**
- **Intensifier les actions permettant le maintien à domicile et d'éviter les hospitalisations**
- **Améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap (santé orale, santé gynécologique, soins somatiques, dépistage des cancers, etc.)**

INDICATEURS CLÉS

79,4 % des femmes enceintes ont effectué les 3 échographies de suivi aux dates recommandées en 2024, soit +2 points environ depuis 2022

5,9 % des patients de plus de 75 ans hospitalisés en 2024 le sont sans passer par un service d'accueil des urgences contre 5,6 % en 2023 et 5 % en 2022

85 usagers de crack sont engagés dans un parcours de soins résidentiels en 2024

Progression de la file active des Dispositifs d'appui à la coordination : 26 050 en 2023, versus 23 726 en 2022

SUR LE TERRAIN

91

Dispositif « Deblockers 91 » : mise en place d'une commission départementale qui étudie les dossiers des patients « bedblockers » dans chaque établissement de santé avec les partenaires du territoire (DAC, CPAM, SMR, Conseil départemental, etc.) pour trouver des solutions adaptées aux bedblockers. Ce dispositif permet de disposer d'un diagnostic précis sur les raisons du blocage et de trouver des solutions dans 45% des cas en moyenne.

Adapter l'offre sanitaire et médico-sociale aux besoins de la population

ACTIONS EMBLÉMATIQUES 2024

- 42 projets d'investissement « Ségur » contractualisés avec les établissements concernés (52,5 %) pour 723 M€ et 17 opérations d'investissement prioritaires en psychiatrie, 517 M€ d'investissements en psychiatrie aidés à hauteur de 154 M€ par l'ARS île-de-France
- 98 % de la population francilienne couverte par des Communautés professionnelles territoriales de santé en fonctionnement ou en projet (124) et une feuille de route conjointe avec l'Assurance Maladie sur le déploiement de l'exercice coordonné
- 8 Services d'accès aux soins (SAS) fonctionnels en 2024 et des coordonnateurs de parcours dans la plupart des urgences franciliennes
- Plan *Inclus'IF* : 2 136 solutions nouvelles pour les personnes en situation de handicap (65 % enfant - 35 % adulte) ; 38 nouveaux projets de scolarisation inclusive des enfants en situation de handicap ; 75 nouvelles solutions pour des jeunes accompagnés par l'Aide sociale à l'enfance ; 12 projets de répit retenus pour des publics enfants et adultes ; 13 projets pour des personnes handicapées vieillissantes
- Amélioration de l'organisation de l'offre de soins grâce à la réforme des autorisations : soins critiques ; chirurgie ; rythmologie interventionnelle ; neuro-radio interventionnelle ; assistance médicale à la procréation pour motifs non médicaux

PRIORITÉS 2025

- **Améliorer l'accès aux soins et la lutte contre les déserts médicaux**
- **Poursuivre l'amélioration de l'offre dans le cadre de la réforme des autorisations : traitement du cancer, imagerie diagnostique et gynéco-obstétrique et néonatalogie**
- **Développer l'offre pour les personnes âgées :**
 - > Poursuite du déploiement des places de Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) (700 places) et des Centres de ressources territoriaux (18)
 - > Accompagnement de publics spécifiques en EHPAD (avec maladies neuro-dégénératives, avec pathologies psychiatriques ou personnes âgées précaires ayant eu un parcours de rue)
 - > Poursuite de la réforme des Services Autonomie à Domicile

INDICATEURS CLÉS

Plus de 1 400 médecins inscrits sur la plateforme "Services d'Accès aux Soins" en 2024, soit + 60 % par rapport à 2023

60 357 solutions installées pour les personnes en situation de handicap dans les établissements et services médico-sociaux (adultes et enfants) en 2024, soit + 3 070 solutions par rapport à 2023

90,5 % personnes en affection de longue durée (ALD) ont un médecin traitant déclaré en 2024

SUR LE TERRAIN

75



Déploiement de Santélien au bénéfice des personnes âgées avec des fragilités motrices : leurs tests de dépistage de chute sont transmis entre professionnels de santé (professionnels de santé de ville ou hospitalier) via Santélien pour faciliter la collaboration entre les différents acteurs de santé et éviter l'utilisation de moyens non sécurisés pour échanger des informations confidentielles

Former, recruter et fidéliser les professionnels de la santé en Île-de-France

ACTIONS EMBLÉMATIQUES 2024

Amélioration de l'attractivité pour les professionnels de santé

- 733 contrats allocation études validés en établissement sanitaire et médico-social
- +16 % de postes partagés ville-hôpital entre 2022 et 2024
- Poursuite des aides à l'installation et à l'investissement (5,1 K€) et à l'investissement (9,3 M€ au profit des maisons de santé pluridisciplinaires et des cabinets de groupe)
- 2700 logements réservés pour les soignants avec le soutien financier de l'ARS en 2024

Accompagnement à la mise en place d'une politique régionale des stages pour les étudiants en santé

- Mesures d'incitation pour encourager le choix de stages des internes en grande couronne et en Seine-Saint-Denis : expérimentation d'une allocation d'attractivité territoriale (1300 à 1400 internes bénéficiaires chaque semestre)
- Travaux avec les coordonnateurs de Diplômes d'études spécialisées sur l'offre de stages proposée aux internes et docteurs juniors
- Poursuite des travaux sur le parcours d'accompagnement personnalisé de l'étudiant en soins infirmiers, pour identifier les leviers efficaces pour maximiser la réussite des étudiants

Installation d'un observatoire des Ressources humaines en santé

PRIORITÉS 2025

- Renforcer la politique régionale des stages (formations médicales et paramédicales), en lien avec la Région et les universités
- Améliorer l'attractivité de la grande couronne pour les professionnels de santé en ciblant mieux les aides (notamment pour les postes partagés, contrats allocation études)
- Dans le secteur médico-social, territorialisation du partenariat avec France Travail et nouveaux partenariats structurants sur la formation et la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)
- Poursuivre le développement de l'apprentissage dans les structures médico-sociales

INDICATEURS CLÉS

En 2024, financement de postes partagés :

- 134 assistants spécialistes partagés ville-établissement
- 36 médecins spécialistes partagés ville-établissement
- 15 médecins généralistes partagés ville-établissement

37% des installations pour les spécialités de 1^{er} recours sont en zone d'intervention prioritaire (ZIP). Ce taux reste stable depuis 2022

988 soignants ont bénéficié d'un logement co-financé par l'ARS en 2024 qui s'ajoutent aux 383 de 2023

SUR LE TERRAIN

92

Dans le cadre du dispositif de cofinancement des logements des soignants :

- 5 logements sociaux réservés en 2024 pour les EHPAD Lasserre et du Parc sur un programme neuf à Issy les Moulineaux (proximité des EHPAD)
- Réservation fin 2024 de 15 logements locatifs intermédiaires à Rueil Malmaison sur un programme neuf livré en janvier 2025 pour des personnels du CASH de Nanterre et du GHT92

Gérer, anticiper et prévenir les risques

ACTIONS EMBLÉMATIQUES 2024

- Forte mobilisation pour les Jeux Olympiques et Paralympiques : préparation du système de santé, anticipation des risques sanitaires et surveillance tout au long des Jeux
- Renforcement de la planification sanitaire avec l'actualisation du plan ORSAN avec un volet dédié au risque cyber et actions de protection des établissements face au risque cyber : 219 audits et 191 exercices réalisés dans des établissements
- Poursuite des actions de promotion et de simplification du signalement menées par l'ARS ainsi que par les structures de vigilance et d'appui lors de la semaine de la sécurité du patient. L'année 2024 a vu se poursuivre l'augmentation continue des signalements et alertes pris en charge par l'ARS. L'ARS a ainsi reçu et pris en charge avec les acteurs régionaux 16 325 signalements en 2024
- Création de nouveaux outils pour mieux mobiliser les données de santé à des fins de surveillance épidémiologique ou sanitaire et d'anticipation : registre E-Must (« Parcours Infarctus du Myocarde ») ; lancement de l'Open-Data Périnat Île-de-France (indicateurs clés de la périnatalité) ; lancement du Datalogue (outil de recherche sur les données de santé à destination de l'ensemble des utilisateurs régionaux)
- 9 établissements lauréats de l'appel à projets « Accompagnement de la transition écologique dans le parcours chirurgical »
- Amplification de la démarche "éco-maternité"

PRIORITÉS 2025

- Poursuivre l'adaptation du système de santé régional au changement climatique
- Organiser la prise en charge de nouveaux risques, notamment crues et inondations, en lien avec les préfetures
- S'assurer de la bonne intégration des mesures de lutte contre la maltraitance dans les dispositifs de déclaration

INDICATEURS CLÉS

42,6 % des établissements
sanitaires et établissements et
services médico-sociaux ont un
bilan « gaz à effet de serre » à jour
en mai 2025, soit une progression
de plus de 10 points par rapport à
octobre 2023

SUR LE TERRAIN

78



Audit de sécurisation des
établissements de santé :
accompagnement des
établissements, en lien avec
les forces de sécurité intérieure,
pour la réalisation d'états des
lieux des diverses mesures
mises en place concernant
la prévention et la lutte contre
les atteintes aux personnes
et aux biens

Fédérer les acteurs autour d'objectifs de santé dans toutes les politiques publiques

ACTIONS EMBLÉMATIQUES 2024

Renforcer l'accès et la pratique d'activité physique

- 84 maisons sport-santé habilitées, dont 47 en quartiers prioritaires de la ville, soutenues à hauteur de 700 K€
- Actions "d'aller-vers" en direction des personnes à difficultés spécifiques, en situation de fragilité socio-économique pour l'accès et la pratique d'activité physique
- Soutien à l'activité physique adaptée en EHPAD et à la pratique sportive en établissements et services médico-sociaux pour personnes en situation de handicap et 250 référents sport référencés en établissements médico-sociaux

Publication du 4^e Projet régional de santé environnement co-construit avec la DRIEAT et le Conseil Régional le 16 juillet 2024

- 14 projets accompagnés pour 350K€ (dont une révision d'un Plan Local d'Urbanisme, un projet d'aménagement d'un quartier, deux aménagements de cours d'école)
- Parution du vademécum « Hôpital et Territoire Promoteurs de Santé »
- 2 séminaires de sensibilisation à la prévention, promotion de la santé à destination des bailleurs sociaux
- Déploiement d'un système d'information « habitat » pour faciliter les échanges avec les collectivités locales sur l'habitat indigne

Améliorer l'impact en santé des actions coopératives

- Soutien à l'ingénierie en santé dans les territoires prioritaires (88 Contrats locaux de santé, 59 Conseils locaux de santé mentale) à hauteur de 3 M€
- Lancement de 2 coopératives d'acteurs en santé publique autour de la périnatalité dans des territoires prioritaires (Est Val d'Oise, Montereau) et une sur la nutrition
- Ajout d'un axe «santé» lors du renouvellement des contrats de ville (Engagements quartiers 2030)

PRIORITÉS 2025

- Poursuivre les actions en faveur de la pratique d'activité physique
- Renouveler la convention avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et être partenaire expert de la démarche « quartiers résilients » de l'ANRU

INDICATEURS CLÉS

En 2024, 30 % des communes franciliennes comptant un quartier prioritaire de la ville (QPV) disposent d'un Conseil local de santé mentale (CLSM)

SUR LE TERRAIN

77



Accompagnement de 6 collectivités territoriales en Seine-et-Marne pour faire monter en compétence les villes sur la prévention et promotion de la santé. Une déclinaison sur les sujets d'urbanisme favorable à la santé sera ajoutée en 2025 pour co-construire une offre de services en partenariat avec la Direction départementale des territoires

LA SANTÉ MENTALE

ACTIONS EMBLÉMATIQUES 2024

Une dynamique renforcée dans les territoires pour améliorer la santé mentale

- 65 Conseils locaux de santé mentale (CLSM) actifs dont 73 % cofinancés par l'ARS
- Renforcement des effectifs de psychologues dans les structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion (+77 ETP), et des équipes mobiles psychiatrie précarité pour les personnes en situation de grande précarité et les migrants (+ de 500 K€)

Amélioration de la réponse aux situations de crise et aux urgences psychiatriques

- Plus de 14 M€ en 2 ans pour renforcer les équipes et les organisations : équipes mobiles de crise, soins intensifs à domicile, montée en charge du centre renforcé d'urgences psychiatriques du CH de Saint-Denis
- 3 nouvelles équipes spécialisées en psychiatrie en 2024 (SAS psy) pour améliorer la réponse et l'orientation psychiatrique au sein des Services d'accès aux soins (SAS), soit 4 au total en fonctionnement à ce jour
- 20 % de patients supplémentaires inclus dans le dispositif de prévention de la réitération suicidaire dit « Vigilans », et extension du dispositif aux mineurs de - 16 ans

Des soins de réhabilitation psychosociale dans tous les territoires

- Près de 95 % de la région est couverte par une plateforme experte pour l'appui aux professionnels, avec la création de 4 plateformes ces 2 dernières années (7 sur 8 départements intégralement couverts)
- Plus de 120 professionnels participant à la 2^e journée régionale des équipes de réhabilitation psychosociale, dédiée à l'accès à l'emploi

PRIORITÉS 2025

- Soutenir le déploiement d'équipes formées pour mieux détecter et intervenir plus précocement dans les troubles émergents chez les adolescents et les jeunes adultes
- Assurer un accès systématique et précoce à la psychoéducation des familles : création du centre régional de formation au programme de psychoéducation « BREF »
- Réduire le recours aux soins sous contrainte et mieux garantir les droits des patients (+ 850 K€ en 2025 et près de 3 M€ pour 26 établissements franciliens versés en 2024)

INDICATEURS CLÉS

Les séjours de plus de 9 mois représentent 2,7% des hospitalisations en psychiatrie en 2024. Ce taux est stable par rapport à 2023.

Comme en 2023, les passages pour un motif psychiatrique représentent 2,7 % des passages aux urgences en 2024

En 2024, 3,1 hospitalisations sans consentement pour 1 000 habitants adultes, contre 3,3 pour 1 000 habitants en 2023.

SUR LE TERRAIN

93

> Montée en charge du centre renforcé d'urgences psychiatriques du CH de Saint-Denis

> 11 M€ de renforts à 35 établissements en 2 ans, en particulier dans les territoires prioritaires dont 24 % en Seine-Saint-Denis

LA PÉRINATALITÉ

ACTIONS EMBLÉMATIQUES 2024

La structuration de parcours en périnatalité

- 14 maternités sur 77 proposent des dispositifs de sortie accompagnée
- 19 dispositifs de psychiatrie périnatale financés
- 9 unités d'accompagnement personnalisé déployées et déjà fonctionnelles tout début 2025
- 80 patientes incluses dans le parcours Mam'enforme (expérimentation "Article 51")
- 9 équipes mobiles « Santé Précarité » dédiées à la périnatalité

Le renforcement de la capacité d'agir des usagères

- 7 maternités supplémentaires proposent une offre physiologique
- 5 postes de médiation en santé pour favoriser l'aller-vers et l'accompagnement des femmes/couples en difficulté

Une meilleure coordination des politiques publiques

- Contractualisation avec les 8 Conseils départementaux d'Île-de-France sur des objectifs de renforcement des actions de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), volet prévention de la contractualisation départementale prévention protection de l'enfance

PRIORITÉS 2025

- Poursuivre le déploiement des Unités d'Accompagnement Personnalisé et de la médiation
- Créer un nouveau dispositif « Lits Halte Soins Santé » en périnatalité
- Améliorer l'attractivité des ressources humaines en santé en périnatalité
- Un guide pédagogique élaboré spécifiquement pour les usagères
- 2025 sera également l'année du renouvellement des autorisations de gynéco-obstétrique et néonatalogie et de psychiatrie périnatale

INDICATEURS CLÉS

En Île-de-France, un taux de mortalité infantile de 4,3 pour 1 000 enfants nés vivants sur la période 2021-2023 contre 3,6 France entière (hors Mayotte)

SUR LE TERRAIN

94

Engagement d'une démarche pluri-partenariale (ARS, Conseil départemental, CPAM, Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité) pour réduire la mortalité infantile

PARIS

p.15

SEINE-ET-MARNE

p.16

YVELINES

p.17

ESSONNE

p.18

HAUTS-DE-SEINE

p.19

SEINE-SAINT-DENIS

p.20

VAL-DE-MARNE

p.21

VAL-D'OISE

p.22

ACTIONS EMBLÉMATIQUES 2024

Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

- Déploiement des maisons sport santé
- Renforcement de l'offre de soins de premier recours pendant la période olympique
- Travail conjoint Ville de Paris et Préfecture de région pour permettre les épreuves olympiques de natation dans la Seine

Prévention

- 8 614 bénéficiaires d'actions sur les compétences psychosociales dans 33 établissements scolaires

Addictions

- Ouverture de 3 nouvelles structures pour l'accueil du public en grande précarité consommateur de crack et renforcement des équipes de maraudes médico-sociales et sanitaires

Périnatalité

- En lien avec la PMI de Paris, création de 8 postes supplémentaires de puéricultrices, 4 sage-femmes et 1 poste de coordination : 1420 visites à domicile et 709 entretiens prénataux précoces en 2024

Santé mentale

- Déploiement d'équipes mobiles et d'accueil psychiatrique pour les habitants en situation psychosociale dégradée (Equipe de liaison intersectorielle d'accompagnement entre habitat et soins - ELIAHS)
- Renforcement de l'accès aux soins en « santé mentale de l'enfance protégée » et des dispositifs en "santé mentale et périnatalité"

Soins palliatifs

- Mise en place d'un Comité de pilotage départemental sur les soins palliatifs

Personnes âgées – Handicap

- Déploiement de 10 Centre de Ressources Territoriaux d'ici 3 ans à Paris pour prendre en charge les personnes âgées en perte d'autonomie à domicile
- Ouverture de 10 nouveaux dispositifs inclusifs à l'école

Santé environnementale

- Contribution de l'ARS à la réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris le 8 décembre 2024 pour maîtriser les risques sanitaires liés au plomb

Démocratie en santé et pouvoir d'agir

- Organisation des premiers Conseils Territoriaux de Santé dans les arrondissements parisiens pour débattre des enjeux de santé au plus proche des élus, usagers et professionnels

PRIORITÉS 2025

- Développer des actions partenariales avec France Travail pour améliorer l'attractivité du secteur médico-social
- Département pilote pour coordonner le recueil des signalements des situations de maltraitance par les usagers vulnérables et leurs proches
- Renforcer la prise en charge en soins palliatifs au domicile et l'offre pour les publics précaires et vulnérables
- Accompagner les centres de santé les plus fragiles pour pérenniser l'offre de premier recours
- Personnes âgées : lancer un projet d'EPHAD avec un Centre d'Hébergement d'Urgence pour les plus précaires
- Ouvrir 3 sites de baignade en Seine en héritage des JOP 2024 avec le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau par la Délégation de Paris

ACTIONS EMBLÉMATIQUES 2024

Prévention

- Journée organisée avec le Conseil Départemental sur les compétences psycho sociales (500 participants)
- Contractualisation avec la Fondation Ellen Poidatz pour un programme de soutien aux familles et à la parentalité en Seine-et-Marne
- Vaccination HPV dans 92% des collèges du département : 3 763 élèves ont reçu au moins une dose

Offre de soins et médico-sociale

- 2 nouvelles maisons médicales de garde au Grand Hôpital de l'Est Francilien - site de Meaux et à l'hôpital Forcilles
- 2 M€ engagés pour le soutien aux structures d'exercice collectif et centres de santé
- 6 Centres de Ressources Territoriaux et renforcement de l'offre des offres de places de SSIAD
- Signature de la charte Romain Jacob et création d'un comité départemental pour l'accès aux soins des personnes en situation de handicap

Soins palliatifs

- 2 contrats de filière de soins palliatifs signés pour renforcer le maillage en « soins palliatifs », avec labellisation de 2 équipes mobiles nord et sud

Ressources Humaines en Santé

- Actions pour faire connaître les métiers du « Prendre soin », menées avec la Plateforme des métiers de l'Autonomie et France Travail
- 1^{er} appel à projets de recherche de l'Université Paris Est Créteil en Seine-et-Marne : 8 répondants sélectionnés

Périnatalité

- Installation d'une Communauté d'Acteurs Périnatal- diabète gestationnel (Montereau-Fault-Yonne) et élaboration d'un parcours santé précarité avec volet périnatalité

Santé mentale

- Installation en décembre 2024 d'un nouveau Conseil local de santé mentale à Meaux

Fédérer les acteurs

- Accompagnement de 6 collectivités dans le champ prévention et promotion de la santé (projet ACTES 77 avec l'appui de Promotion santé)
- Signature d'une charte partenariale « Ambition sport santé pour la Seine-et-Marne » avec un accompagnement des collectivités par les MSS de Meaux et Fontainebleau

PRIORITÉS 2025

- Développer et rendre accessible aux professionnels de santé de ville un annuaire des services hospitaliers : DirectProsanté, solution web simple pour trouver et contacter les services hospitaliers
- Structurer et partager une stratégie régionale de transformation de l'offre médico-sociale sur le secteur enfants, en lien avec les partenaires, autour de deux grands principes : la déspecialisation et la territorialisation de l'offre
- Favoriser l'accueil des Docteurs juniors en s'appuyant sur les collectivités, les professionnels de santé : Communautés professionnelles territoriales de santé, Maisons de santé pluriprofessionnelles, Centres de santé
- Doter le réseau des villes santé 77 d'une gouvernance - Elargissement de la démarche d'accompagnement des collectivités au champ de l'urbanisme favorable à la santé (Ekopolis/Ademe)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES 2024

Prévention

- Signature de la convention cadre ARS/Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Plus de 1 000 élèves de la 4^e à la terminale ont bénéficié d'une sensibilisation sur le risque auditif
- Intégration d'un axe sur la santé dans le Plan départemental des Violences faites aux femmes : actions de prévention des mutilations sexuelles en lien avec la Maison Calypso et l'association Marie Madeleine
- Financement du Centre d'Accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues SIDA Paroles pour la création d'un groupe d'auto-support d'inhalateurs de substances psychoactives, notamment de crack

Offre de soins et médico-sociale

- Élargissement des horaires du Service d'Accès aux soins pour renforcer l'accès à l'offre de soins non programmés

Périnatalité

- Déploiement de l'Unité d'Accompagnement Personnalisé au Centre Hospitalier François Quesnay et recrutement en cours d'un médiateur

Santé mentale

- Financement de la formation Premiers Soins en Santé Mentale aux agents exerçant dans les foyers de l'Aide Sociale à l'Enfance au nord du département
- Déploiement de consultations avancées au sein de structures d'accueil, d'insertion et d'hébergement (dispositif PSY AHI)
- Signature du Contrat Territorial de Santé Mentale Sud

Veille et sécurité sanitaire

- Audit de sécurisation des établissements de santé : accompagnement des établissements, en lien avec les forces de sécurité intérieure, pour la réalisation d'états des lieux des diverses mesures concernant la prévention et la lutte contre les atteintes aux personnes et aux biens
- Participation à l'élaboration des dispositifs départementaux ORSEC décès massifs ainsi que le plan ORSEC soutien aux populations

PRIORITÉS 2025

- Structurer le parcours de la personne âgée en perte d'autonomie à domicile
- Stabiliser le schéma de réorientation des urgences pédiatriques et renforcer les équipes par des médiateurs santé ou infirmières d'accueil et d'orientation
- Renforcer l'offre de pédo psychiatrie et structurer un parcours de prise en charge adapté
- Créer les conditions d'accueil des futurs « Docteurs juniors »
- Créer le Conseil Local de Santé Mentale intercommunal de Saint-Quentin-en-Yvelines
- Déployer l'équipe mobile départementale pédopsychiatrique d'intervention en santé mentale à destination des enfants protégés
- Étendre le dispositif de Soins Intensifs et Inclusifs à Domicile en psychiatrie au centre Hospitalier de Poissy

ACTIONS EMBLÉMATIQUES 2024

Prévention

- Signature de la convention ARS/Protection Judiciaire de la Jeunesse pour mieux prévenir et améliorer la prise en charge des jeunes

Parcours et coordination

- Dispositif « Deblocers 91 » : mise en place d'une commission départementale qui étudie les dossiers des patients « bedblockers » dans chaque établissement de santé avec les partenaires du territoire (DAC, CPAM, Soins médicaux et de réadaptation, Conseil départemental, etc.) pour trouver des solutions adaptées aux bedblockers. Ce dispositif permet de disposer d'un diagnostic précis sur les raisons du blocage et de trouver des solutions dans 45% des cas en moyenne.
- Création du comité départemental transporteurs sanitaires/établissements de santé pour faire de la médiation sur les enjeux de prise en charge des patients (bonnes pratiques prise en charge patients bariatriques, réduction des délais de dépose aux urgences, etc...).

Offre de soins et médico-sociale

- Montée en puissance du Service d'Accès aux Soins essonnien
- Ouverture du nouvel hôpital Paris-Saclay
- Lancement de la filière EndoSudIDF sur la prise en charge de l'endométriose portée par le Centre Hospitalier Sud Francilien et le Groupe Hospitalier Nord Essonne
- Renforcement des maisons médicales de garde à Arpajon et à Corbeil-Essonnes
- Création de 274 solutions nouvelles pour les personnes vivant avec un handicap (Plan *Inclus'IF* 2030)
- Plan inspection contrôle des 101 EHPAD du département

Santé mentale

- Mise en œuvre des actions du contrat territorial de santé mentale et du schéma départemental des urgences psychiatriques : renforcement des équipes de liaison aux Services d'Accueil des Urgences de Longjumeau et Saclay, création d'une équipe mobile de crise adulte portée par Barthélémy Durand, renforcement des centres médico- psychologiques et création d'une unité grand enfant-jeunes adolescents

Ressources humaines en santé

- Feuille de route partagée avec France Travail : (I) acculturer davantage les acteurs France travail aux métiers de la santé, (II) renforcer la connaissance des outils de recrutement mis en place par France Travail pour les acteurs de la santé, (III) organiser des job dating pour des besoins de recrutement ciblés

Lutte contre l'habitat indigne (LHI)

- Renforcement de l'accompagnement des collectivités avec la création d'un kit LHI à destination des maires et le lancement de « l'Académie de la LHI »

PRIORITÉS 2025

- Créer une coopérative d'acteurs pour la santé périnatale et mise en œuvre du plan départemental
- Renforcer les admissions directes pour les patients de + 75 ans et expérimentation visite à domicile pour les patients de + 75 ans à la demande du SAMU.
- Anticiper l'arrivée des Docteurs Junior pour former un maximum de Maîtres de Stage des Universités, cartographier les cabinets disponibles et travailler avec les collectivités à un pack d'accueil et de fidélisation (logement, mobilités, places en crèche)
- Mettre en place le comité de la charte Romain Jacob sur l'accès aux soins des personnes en situation de handicap
- Financer le premier HANDICONSULT au Centre Hospitalier Les Magnolias à Ballainvilliers

ACTIONS EMBLÉMATIQUES 2024

Prévention

- Formation des infirmiers scolaires et chefs d'établissements privés sur la vaccination HPV
- Sur la tuberculose :
 - > Vacation hebdomadaire à la Maison d'Arrêt des Hauts-de-Seine
 - > Dépistage hors-les-murs auprès des populations à risque (centre d'accueil et d'examen de la situation, foyers de travailleurs migrants, hébergements pour personnes précaires)
- Mise en place d'un protocole cadre pour la prise en charge sanitaire des personnes détenues au Centre Pénitentiaire des Hauts-de-Seine avec l'hôpital de Nanterre, le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) Victor Segalen, le CSAPA AGATA et l'administration pénitentiaire

Offre de soins et médico-sociale

- Préfiguration du Service d'Accès aux Soins (SAS) en psychiatrie avec les acteurs locaux
- Plan *Inclus'If* : installation de 2 Unités d'enseignement pour autistes, 1 Equipe mobile d'appui à la scolarisation, en service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)...

Périnatalité

- Financement du projet de Centre ressource en psychiatrie périnatale (CRePP)
- Financement et accompagnement de projets sur la grossesse/sport-santé (MSS Colombes/Louis Mourier) au Nord
- Déploiement et financement d'une Equipe Mobile Santé Précarité Périnatalité sur le Sud du territoire et déploiement de l'équipe mobile régionale BASILIADE sur le département

Santé mentale

- Création du Conseil Local de Santé Mentale de Fontenay aux Roses

Fédérer les acteurs

- Organisation d'un forum départemental Sport-Santé en lien avec la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et les partenaires locaux

PRIORITÉS 2025

- Structurer et partager une stratégie départementale de l'offre médico-sociale sur le secteur de l'enfance, adaptée aux spécificités du département, en lien avec les partenaires territoriaux
- Ouvrir la nouvelle **HANDICONSULT** au Centre hospitalier Louis MOURIER à Colombes
- Mettre en place opérationnellement le centre ressource en périnatalité
- Signer la Charte Romain Jacob et mettre en place un comité départemental
- Contribuer au financement d'actions en santé mentale : Mettre en place le Service d'Accès aux Soins (SAS) en psychiatrie ; Créer 2 Conseils locaux de santé mentale (Bourg la Reine, Vaucresson-Garches-Saint Cloud) ; Prise en charge des enfants protégés conjointement avec le Conseil départemental
- Fluidifier les parcours de soins résidentiels des personnes en difficultés spécifiques en lien avec la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement

ACTIONS EMBLÉMATIQUES 2024

Prévention

- Avec 10 plateformes « Troubles du Neuro-Développement » des 0-6 ans, l'ensemble du territoire est couvert
- 11 Unités d'accueil pédiatrique enfant en danger ;
- Accompagnement à l'entrée dans le droit commun de l'expérimentation article 51 « Santé protégée »

Offre de soins et médico-sociale

- Signature de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel pour les CPTS de Montreuil et de Clichy-sous-Bois/Montfermeil
- Montée en puissance du Service d'Accès aux Soins de Seine-Saint-Denis
- Création d'un comité départemental pour l'accès aux soins des personnes en situation de handicap
- Mise en place d'une expérimentation « Article 51 » relative aux mutilations sexuelles féminines

Périnatalité

- Financement du centre ressource pour la littératie en santé à Avicenne , déploiement de médiateurs en ville, accompagnement des projets médiation, littératie en santé et Mam'enforme
- Mise en place d'un groupe de travail spécifique sur la périnatalité/précarité ; Accompagnement du parcours de grossesse et santé du nourrisson pour les femmes sortantes de maternité

Santé mentale

- Mobilisation de l'Education nationale et du Conseil Départemental pour les COTER « compétences psychosociales »
- Montée en charge du centre renforcé d'urgences psychiatriques de Saint-Denis
- Mise en place du SAMU Psy 93
- Sur les 11 M€ de renforts alloués en 2 ans à 35 établissements dans les territoires prioritaires, 24% ont été octroyés pour la Seine-Saint-Denis
- Sur les 10 nouvelles équipes soutenues dans le déploiement de la psychoéducation des proches, 2/3 sont en Seine-St-Denis et grande couronne.

Veille et sécurité sanitaire

- 7 exercices accompagnés par la Délégation Départementale dans les établissements de santé

Fédérer les acteurs

- Déploiement d'Histologe/Signal Logement pour lutter contre le mal logement
- 1 nouveau Contrat Local de Santé (CLS) signé, soit 15 CLS actifs au 31 décembre 2024

PRIORITÉS 2025

- Poursuivre la couverture du département en Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
- Accompagner les centres de santé médicaux polyvalents pour pérenniser l'offre de premier recours
- Développer le Service d'Accès aux Soins sage-femmes et les visites à domicile
- Poursuivre et renforcer les actions engagées en périnatalité :
 - o Relancer le programme RéMI avec le Dispositif Spécifique Régional de périnatalité (DSRp NEF) et le Conseil Départemental ; Lancer des groupes de travail sur les bassins de maternité du Centre Hospitalier de Saint-Denis et André Grégoire à Montreuil
 - o Intégrer un axe spécifique dans les contrats locaux de santé (CLS) en lien avec le DSRp NEF : 30 CLS (sur 39 villes) avec un axe spécifique
- Fluidifier la prise en charge des urgences psy sur le département
- Elaborer un plan d'action départemental « compétences psychosociales »
- Labelliser le centre de santé HANDIDENT – 93 à Bobigny

ACTIONS EMBLÉMATIQUES 2024

Prévention

- Mise en place du Comité départemental Prévention Promotion de la santé (ARS/Conseil Départemental/CPAM/Préfecture/Conseil Territorial de Santé) et élaboration d'une feuille de route commune
- Pilotage renforcé et mobilisation de nombreux leviers d'actions sur la vaccination HPV : formations, sensibilisation, communication...
- Lancement du Comité territorial sur les compétences psycho-sociales (CPS) avec l'Education Nationale, le Conseil Départemental, la CPAM, la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse et la Préfecture
- Déclinaison de la convention cadre ARS / Direction de la protection judiciaire de la jeunesse avec mise en œuvre d'actions concrètes sur la vaccination et le bucco-dentaire notamment

Périnatalité

- Déploiement du programme RéMI 94 (Réduire la mortalité infantile et périnatale) en copilotage avec le Conseil Départemental, le Réseau Périnatalité du Val-de-Marne et la CPAM : Unité d'Accompagnement Personnalisé (UAP), médiation au Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges et littératie en santé en collaboration avec la DPMI

Offre de soins et médico-sociale

- Mise en place de centres de soins non programmés portés par des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), notamment via les centres d'accueil médical initial articulés avec le Service d'Accès aux Soins
- Utilisation de Santélien dans le cadre du parcours santé des mineurs non accompagnés/ Aide Sociale à l'Enfance
- 6 Centres de Ressources Territoriaux (CRT) déployés et renforcement de 162 places de Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) sur les territoires prioritaires
- 235 solutions créées à destination des personnes en situation de handicap
- Appel à projets Innovations organisationnelles : E-CALAP HDJ Numérique (innovation visant à personnaliser et fluidifier la prise en charge de l'aphasie post-AVC/orthophonie pour les patients AVC)

Fédérer les acteurs

- Expérimentation de médiation santé dans les Conseils locaux de santé mentale (Champigny et Lucien Bonnafé)
- Projet Quartier Résilient « Lutèce/Bergerie » de Valenton copiloté avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et la ville
- Journée « Habitat et santé mentale » : 80 acteurs issus des collectivités locales, du secteur associatif, des bailleurs sociaux, des institutions et des professionnels de santé
- 1 nouveau Contrat Local de Santé (CLS) signé, soit 15 CLS actifs au 31 décembre 2024

PRIORITÉS 2025

- Organiser un Cycle de sensibilisation sur les compétences psycho-sociales (3 séances dédiées)
- Créer 62 places de SSIAD sur les territoires prioritaires et un nouveau CRT
- Améliorer l'accès aux soins dentaires pour les personnes en situation de handicap
- Améliorer le parcours du patient et l'accès aux soins en santé mentale sur le territoire
- Mettre en place avec la Fondation Falret, une équipe passerelle multi bailleurs pour le maintien dans le logement et l'amélioration de la qualité de vie des ménages en difficulté
- 2^e journée départementale « Promotion de la santé et dynamiques territoriales » organisée en partenariat avec Ressources urbaines sur la participation citoyenne en promotion de la santé

ACTIONS EMBLÉMATIQUES 2024

Prévention et pouvoir d'agir

- Contractualisation avec le Conseil Départemental sur la santé des enfants en partenariat avec les hôpitaux pour renforcer les visites à domicile, bilans de santé en école maternelle, consultations d'orthophonie et d'orthoptie en PMI...
- Organisation par le Conseil territorial de santé d'un colloque sur l'exploitation sexuelle des mineurs et signature du protocole de lutte contre la prostitution des mineurs piloté par le Conseil départemental
- 2 111 élèves de 5^e vaccinés HPV dans les collèges (2023-2024) et action renforcée de sensibilisation à Garges-lès-Gonesse en 2024-2025 et expérimentation du rattrapage vaccinal sur les autres valences
- Département pilote pour la mise en œuvre de la cellule maltraitance
- Organisation d'un colloque sur les compétences psycho-sociales (CPS) réunissant l'Education Nationale, Conseil Départemental, Préfecture et opérateurs
- Création d'une Attestation Scolaire de Santé Prévention (Passeport santé) pour les collégiens sur des thèmes divers, en lien avec l'Éducation Nationale et la Fabrique du numérique
- Renforcement de l'Équipe de liaison et de soins en addictologie du Centre Hospitalier de Gonesse / Développement des Espaces sans tabac à proximité des établissements scolaires, en lien avec la Ligue contre le cancer et les collectivités

Offre de soins et médico-sociale

- 75 % de la population est couverte par une Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) en fonctionnement au 1^{er} janvier 2025. 4 nouvelles CPTS ont été créées en 2024 : Synergie Athéna ; 3 forêts, plaine d'Oise, Bezons.
- Déploiement de 104 places enfants et de 74 places adultes (Plan *Inclus'IF* 2030)

Veille et sécurité sanitaire

- Mise en place d'un annuaire des référents CPTS et Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) en Sécurité, Santé Environnement
- Participation à l'élaboration des dispositifs départementaux ORSEC décès massifs ainsi que le plan ORSEC soutien aux populations

Fédérer les acteurs

- Création d'une équipe mobile santé précarité périnatalité pour le Val-d'Oise
- Pilotage de 2 coopératives d'acteurs autour de la périnatalité (Est Val d'Oise et Argenteuil)
- Centre Hospitalier de Gonesse : accompagnement au déploiement de PRECAPP (prise en charge des femmes précaires et vulnérables) et création d'un poste de médiation en santé périnatale
- Création d'une Unité d'Accompagnement personnalisé et un poste de médiateur au Centre Hospitalier d'Argenteuil
- Élaboration d'un Projet Territorial Sport Santé 95
- Pilotage d'une coopérative d'acteurs nutrition Est 95 (axe sur la précarité alimentaire)

PRIORITÉS 2025

- Couvrir 100 % de la population par une Communauté professionnelle Territoriale de Santé
- Lancer un appel à projets pour la création d'une plateforme enfants « trouble du spectre de l'autisme » incluant des places destinées à l'Aide sociale à l'Enfance et de deux plateformes adultes
- Poursuivre les travaux engagés en périnatalité et déploiement du programme d'actions de la coopérative d'acteurs Périnatalité-nutrition à Argenteuil
- Assurer la préfiguration de la Maison des Adolescents Argenteuil
- Signer le Contrat Territorial de Santé Mentale du Val-d'Oise

Plus d'informations sur
le PRS et ses indicateurs



iledefrance.ars.sante.fr

